

FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT + 300 SALARIÉS

Code R4074

Objectifs :

- A l'issue de cette formation, le participant doit être capable de :
- Énoncer les principes généraux de prévention, et les méthodes à mettre en œuvre.
- Identifier les dangers, les risques et les évaluer, prévenir leur manifestation.
- Expliquer les principes généraux de la réglementation, ses objectifs.
- Citer les sources d'information technologique et réglementaire que l'on peut mobiliser.
- Préciser les attributions et les missions du CHSCT et les mettre en pratique.
- Proposer et structurer un ordre du jour de réunion du CHSCT.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- La pédagogie s'appuie sur des études de cas en support papier ou vidéo, des QCM permettant de vérifier l'acquisition, et des QROC dans les synthèses.
- Des situations concrètes sont créées avec une participation active de chacun, des exercices en sous-groupes pour favoriser la formulation, l'expression et la communication.

Public concerné et prérequis minimum nécessaire :

- Membres du C.H.S.C.T., Agents de maîtrise, Techniciens et Encadrement, souhaitant s'impliquer dans la prévention.

Durée :

- 35 heures

CONTENU DE LA FORMATION

LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET LA SECURITÉ

- Les accidents du travail et les maladies professionnelles :
 - définitions
 - statistiques, le diagnostic d'atelier
 - conséquences pour la victime, et incidence sur l'entreprise
 - le coût direct et indirect des accidents
 - les taux de cotisation accidents du travail et maladies professionnelles
- L'évolution de la réglementation, ses principes généraux et ses objectifs.
- L'organisation de la prévention et ses acteurs :
 - la Médecine du Travail
 - les services de prévention des CARSAT
 - l'inspection du Travail
 - les organismes agréés
- L'analyse des accidents.
- L'analyse des dangers et des risques au poste de travail.
- Étude des différents facteurs relatifs aux conditions de travail.

LE CHSCT ET SES MOYENS D'ACTION

- Les aspects de la Loi du 23 décembre 1982.
- Les attributions du CHSCT, ses missions, son rôle.
- Les aspects pratiques de son fonctionnement.
- Sa participation à l'action de prévention et d'amélioration des activités et conditions de travail, les enjeux, des cas concrets :
 - méthodes d'étude de poste
 - la sensibilisation du personnel
 - la formation à la sécurité
 - comment mener une enquête post-accidentelle en travaillant sur les faits (arbre des causes)
- Le CHSCT et l'environnement, les installations classées, les déchets industriels.



ASSOCIATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'INDUSTRIE SUD-OUEST
Maison de l'Industrie - BP 75 - 40 avenue Maryse Bastié - 33523 BRUGES CEDEX - ☎ 05.56.57.44.44 - Télécopie 05.56.28.44.15